

## Élection des représentants des doctorants au Conseil de l'École Doctorale Sciences Juridiques et Politiques

# Profession de foi

## Liste « AGIR »

Chers doctorants, Chers collègues,

Le **jeudi 19 janvier 2017**, sera l'occasion de désigner les représentants au Conseil de l'École Doctorale Sciences Juridiques et Politiques de l'Université du Capitole. Il s'agira d'élire pour un mandat de deux ans et demi, les quatre doctorants chargés de vous représenter.

L'échéance est importante car elle permettra d'assurer un relai institutionnel des demandes et des besoins de l'ensemble des doctorants - qu'ils soient historiens, privatistes ou encore publicistes. Il était donc naturel que la composition de cette liste reflète au mieux la diversité des profils présents dans les différents laboratoires de recherche de notre Université.

Cette pluralité se concrétise et se prolonge sur plusieurs points. Tout d'abord, la présence de doctorants contractuels, ATER et vacataires apparaît comme une force, une volonté de représenter le plus justement la diversité doctorale de notre Université. Par ailleurs, cette liste souhaitant vous représenter et défendre vos intérêts, rassemble autant de doctorants dont les travaux ont débuté que ceux dont la thèse s'achève bientôt. Tous dispensent également divers enseignements et assument de multiples tâches au sein de l'Université du Capitole, mais également sur les sites d'Albi, de l'Institut Catholique de Toulouse ou encore de l'Université Paul Sabatier.

Cette liste est composée de 8 doctorants, 4 titulaires et 4 suppléants dont vous trouverez la composition ci-dessous.

L'élection aura lieu le **jeudi 19 janvier 2017** en **Salle Gabriel Marty**, entre **10h et 16h**. Si vous souhaitez participer à ce vote mais que vous ne pouvez vous rendre à l'Université du Capitole, il est possible de remplir **une procuration**.

## Programme

La récente rénovation de la bibliothèque de l'Arsenal nous conduit à constater tous ensemble l'inadaptation d'un lieu pourtant consacré à la recherche. Nous avons déjà entrepris un dialogue avec les différentes instances de la bibliothèque. Il conviendra de le poursuivre afin d'aboutir à des solutions concrètes à court et moyen termes dans une perspective globale de réorganisation des services destinés à la recherche. Il apparaît essentiel que cette bibliothèque redevienne un facteur du rayonnement de l'Université du Capitole, grâce à la qualité de la recherche assurée, notamment, par les doctorants.

Le travail sur lequel nous souhaitons nous engager doit conduire à une meilleure adaptation des outils qui nous sont destinés. La question de la formation des doctorants nous paraît également essentielle : la disparition d'une partie de l'offre de formation doit faire l'objet d'une réflexion afin que nous soit proposée une alternative. Il nous apparaît essentiel d'accroître cette offre de formation pour répondre à des besoins constants en matière de pédagogie, de prise

de parole en public, de rédaction des travaux de recherche et de publications scientifiques mais aussi relatif à l'intégration des nouveaux docteurs dans la vie active.

Il s'agira plus largement de défendre une revalorisation du statut de doctorant qui reste fragilisé par l'ambiguïté de son rôle au sein de l'Université du Capitole : étudiant, enseignant, chercheur... Ces éléments prolongent naturellement notre volonté de clarification à l'égard du statut de vacataire et de ses modalités de rémunération.

Nous souhaitons à ce titre centraliser les informations qui nous concernent et en faire la synthèse afin d'en assurer la meilleure diffusion.

Enfin, notre démarche s'inscrit dans une volonté de resserrer les liens de l'ensemble des doctorants. Nous souhaitons créer une dynamique de rapprochement entre les laboratoires de recherche, ainsi qu'une synergie entre les différentes générations de doctorants. Les points de rencontre pourront naturellement s'organiser autour de manifestations scientifiques (séminaires, journées d'étude par exemple) mais aussi de manière plus informelle, permettant notamment d'intégrer les nouveaux doctorants au sein de notre École doctorale.

## Présentation des membres de la liste

- **Béatrice GUILLEMONT** – *Centre de Droit des Affaires - Titulaire*



Doctorante en deuxième année sous la double direction de Madame la Présidente de l'Université Corinne Mascala et Monsieur le Déontologue de l'Assemblée nationale Ferdinand Mélin-Soucramanien (Université du Capitole – CDA, Université de Bordeaux – CERRCLE), mon sujet de thèse, tant en droit privé qu'en droit public, est relatif à la *probité des représentants de la République*. J'aurai à cœur, en tant que représentante, de me placer au plus près des doctorants. Forte d'une riche expérience à l'Université, en tant qu'étudiante, doctorante, chargée de travaux dirigés ou encore tutrice, mon implication dans la vie universitaire sera mise au service de nos intérêts.

- **Jean-Philippe ORLANDINI** – *Institut Maurice Hawion - Titulaire*



Actuellement en 5ème année de thèse, je travaille sur les critères de la domanialité publiques sous la direction du Professeur Jean Gabriel Sorbara. Après avoir été enseignant vacataire, je suis aujourd'hui ATER. Je suis également élu (suppléant) à la commission de la recherche et vice-président de l'association des doctorants et docteurs de l'IMH (ADDIMH). Je souhaite sincèrement pouvoir défendre l'intérêt des doctorants au sein de l'école doctorale mais également au-delà dans chaque instance de l'université grâce au réseau dont nous disposons.

- **Marion IRUELA** – *Institut des Études Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'environnement - Titulaire*



Doctorante en deuxième année de thèse sous la direction du Professeur Didier Krajewski, mon sujet porte sur "La sanction du comportement du cocontractant". Par ailleurs, je souhaite vivement défendre les intérêts des doctorants au sein de l'École doctorale afin de permettre un travail de recherche dans les meilleures conditions. Enfin, je suis chargée d'enseignements en droit commercial et en droit civil au sein de cette université.

- **Wenceslas MONZALA** – *Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé - Titulaire*



Doctorant en quatrième année, je suis rattaché à l'IRDEIC où je travaille sur l'analyse stratégique de la saisine de la Cour européenne des droits de l'homme sous la direction du professeur Joël Andriantsimbazovina. Je suis membre titulaire à la Commission de la Recherche et également chargé de travaux de dirigés.



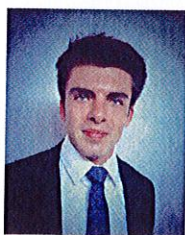
- **Camille CUBAYNES** – *Institut Maurice Hauriou* - Suppléante



Doctorante de deuxième année, je travaille, au sein de l'Institut Maurice Hauriou, sous la direction du Professeur Grégory Kalfleche. Mes recherches portent sur les contrats publics, spécialement sur l'étude de leur durée. Je dispense également des TD en droit administratif de deuxième année à Toulouse.

Élue en qualité de suppléante au Conseil de laboratoire de l'Institut Maurice Hauriou, c'est avec plaisir et honneur que je souhaite m'investir pour la défense des conditions de travail des doctorants.

- **Alexandre CHARPY** – *Institut de Droit Privé* - Suppléant



Doctorant en deuxième année de thèse sous la direction de Madame Sophie Paricard (INU Champollion, Albi, IDP). Je suis engagé depuis le début de mes études, que ce soit dans le cadre de l'Université, ou au cours de mes activités associatives. J'ai notamment été élu étudiant suppléant à la CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire) et suis actuellement co-Président de l'Association des doctorants de l'IDP. La démarche qui est la nôtre est de représenter, autant que possible, le plus de monde possible en proposant à des doctorants rattachés à plusieurs laboratoires différents de travailler ensemble.

- **Nana-Fatouma ASKOFARÉ** – *Institut Maurice Hauriou* - Suppléante



Actuellement en deuxième année de doctorat, mes recherches dirigées par les professeurs Wanda Mastor (Centre de droit comparé) et Xavier Magnon (membre associé de l'IMH) portent sur les classifications en contentieux constitutionnel. Je suis également en charge de travaux dirigés en droit constitutionnel et en droit administratif. Enfin, je suis élue en tant que suppléante à la Commission de la Recherche ainsi qu'au Conseil de laboratoire de l'Institut Maurice Hauriou.

- **Jean-Marie de POULPIQUET** – *Institut du Droit de l'Espace, des Territoires et de la Communication* - Suppléant



Doctorant en droit international public, je travaille sous la direction du Professeur Lucien Rapp. Boursier du Centre National d'Etudes Spatiales, ma thèse se concentre sur le droit applicable aux satellites via leur immatriculation. J'ai récemment été élu comme représentant des doctorants de mon laboratoire. Cette élection fait suite à un engagement de longue date au sein de l'Université et pour la recherche en sciences juridiques (président de l'association des Jeunes Chercheurs du Réseau Droit, Sciences et Techniques, porteur de projet de colloque au sein de l'IDETCOM. Je suis par ailleurs chargé de travaux dirigés en Institutions Européennes.